

Les prisonniers de guerre au XX^e siècle : actes du séminaire de Châteauroux du 13 mars 2004 / [organisé par le] Centre de réflexions, d'études et de documentation de l'Indre, CREDI
Édition, Châteauroux.

DES MARINS ALLEMANDS
PRISONNIERS DE GUERRE EN CREUSE
EN JUIN-JUILLET 1944

René Castille

J'ai à vous conter une page d'histoire quelque peu surprenante qui pourrait commencer par : « Il était une fois des officiers de marine allemands revenant d'un périple dans l'Océan Indien, qui furent faits prisonniers en Creuse par le maquis... » Invraisemblable mais pourtant vrai.

Leur aventure a suscité beaucoup de versions plus ou moins farfelues, de commentaires, de mensonges aussi, mais les faits sont depuis quelques années déjà, parfaitement établis. Je vais vous la présenter dans son intégrité et son intégralité mais, je suis tenu par deux obligations de réserve :

La première vis à vis de notre association qui a normalement priorité, dans la mesure où elle doit publier une version complète dans un de ses ouvrages,

La seconde vis à vis d'un chercheur indépendant avec qui nous avons travaillé et échangé des documents. Ancien officier de marine il s'intéressait essentiellement à la base sous-marine très spéciale de Bordeaux lors qu'il a eu incidemment connaissance de nos recherches, et de nos objectifs, bien plus modestes que les siens. Il a préparé un ouvrage consacré à cette base « très spéciale », aux missions très spéciales confiées à des sous-marins d'un type lui aussi très spécial. Une longue et douloureuse maladie l'a emportée avant qu'il ait pu terminer un travail très avancé, que son fils doit conduire à son terme. Je suis donc là aussi tenu, pour certains documents, à une obligation de réserve jusqu'à parution.

Je vous présenterai par rétro-projection un certain nombre de documents et photos et j'espère que vous ne serez pas déçus par ce que je vais vous conter.

Le contexte au lendemain du débarquement

Comme pour tout récit il faut commencer par planter le décor. Vous savez mieux que moi ce qui s'est passé dans l'Indre au moment du débarquement allié en Normandie.. En Creuse, les premiers sabotages, notamment ceux concernant les coupures des lignes électriques (plan Bleu) sont réalisés dans la nuit par les équipes spécialisées, celui concernant le plan Violet est assuré par les techniciens des PTT, le viaduc de Busseau, sur la ligne Bordeaux-Lyon (plan Vert) est déjà hors d'usage. La première opération de guérilla intervient aux premières heures de la matinée du 6.

Cette journée va débiter sur les ondes par les messages de Pétain et Laval appelant les populations au calme : « Nous ne sommes pas dans la guerre, vous ne devez pas prendre part au combat » dit Laval, suivi, à 10 heures, par le message du général Eisenhower et à 17 h 30 par celui du général de Gaulle : « La bataille suprême est engagée...c'est la bataille France et c'est la bataille de la France. ... Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent... »

En Creuse, c'est après cet appel que fut prise la décision d'attaquer la garnison allemande de Guéret. Elle n'est pas très importante mais il fallait parallèlement obliger l'École de la Garde à prendre position. Avec la Résistance ou contre la Résistance. Ce sera « avec » pour la majorité et abstention pour une minorité qui rejoindra ses foyers ou d'autres escadrons restés loyaux. Tout est terminé à 13 heures et la reddition de la Kommandantur se fait, ce qui peut paraître quelque peu surréaliste pour l'époque, avec les honneurs militaires, tandis que les blessés sont transportés à l'hôpital, ce qui évitera un peu tard des représailles. Contre attaque repoussée le lendemain. Évacuation de la ville le 9 au matin. Là encore sage décision car l'occupant a mis en oeuvre les grands moyens : un bataillon renforcé venant de Montluçon et un bataillon de la Division blindée SS Das Reich arrivant par le Sud.

Les premières réactions allemandes aux actions de la Résistance.

Les maquis retrouvent leurs quartiers mais l'alerte a été chaude. Le ralliement de l'École de la Garde a fait naître chez l'adversaire une crainte évidente : le passage à la Résistance, par tache d'huile, de l'ensemble des forces du Maintien de l'ordre. Hélas, il n'en sera rien, mais le général Von Brodowsky commandant l'EMP 588 de Clermont, qui couvre l'Auvergne et le Limousin, se déplacera à Guéret. D'autres villes de la région se sont momentanément libérées ou ont tenté de se libérer : Argenton, Saint Amand Montrond, Tulle surtout, tandis qu'en Auvergne des forces importantes se rassemblent au Mont Mouchet.

L'OBW, État-major allemand à l'Ouest sous l'autorité de Von Rundstedt est impressionné par ces soulèvements, ce qui justifie la fameuse directive Ia/Ic N°3644 datée du 8. Je cite :

Les rapports qui parviennent sur l'armée secrète et sur les actes de terrorisme dans cette région prend des proportions considérables.

Le 66^{ème} corps de réserve avec la 2^{ème} PD Das Reich, qui sont placés sous la direction du commandement militaire en France, doivent immédiatement passer à l'offensive pour frapper avec la plus grande puissance et la plus extrême rigueur, sans aucune faiblesse...

Le 66^{ème} corps de réserve, la 189^{ème} division de réserve et la 2^{ème} DB SS Das Reich doivent être engagés avec toutes leurs unités...

Le résultat de ces opérations est d'une énorme importance pour la suite des opérations à l'ouest.

L'OKW rappelle et souligne ses instructions du 8 juin 1944 au sujet des membres de la Résistance Française : ceux-ci doivent être considérés et traités comme des francs-tireurs.

Cette volonté de considérer les résistants comme « francs-tireurs », c'est à dire de les fusiller ou de les déporter, n'est pas nouvelle. Semblable décision a été appliquée sur le front de l'Est et, en 1942, Hitler avait souhaité faire fusiller les prisonniers français pris à Bir Hakeim. Ils étaient bien des soldats en uniforme combattant dans des unités constituées, tels que définis par les conventions internationales de La Haye traitant des « lois et usages de la guerre » mais l'article 10 des conventions d'armistice prévoyait que les ressortissants français ne devaient pas combattre l'Allemagne ... et que « ceux qui ne se conformeraient pas à cette prescription seraient considérés comme francs-tireurs. »

Un impératif : veiller à ce que les combattants des FFI soient traités comme tels.

Las autorités françaises de Londres avaient pris en compte ces risques et parachuté dans divers maquis des brassards tricolores, lesquels étaient considérés par les conventions de La Haye comme « signes distinctifs », protecteurs des combattants sans uniforme. Elles n'en furent pas moins inquiètes quant au sort des FFI et dès le 9 juin, le GPRF déclarait « que les soldats sans uniforme des FFI porteurs de brassards, devaient être considérés comme des combattants et traités comme tels. » Hitler ayant rejeté cette disposition et des combattants des FFI ayant été fusillés en divers endroits, ordre fut donné aux responsables régionaux de faire savoir aux chefs militaires allemands que si leurs unités continuent à fusiller les combattants de la Résistance, il feront de même avec les prisonniers allemands tombés entre leurs mains. En fonction de quoi, le colonel Rivier, commandant les FFI de la R.5 adresse, le 14 juin, au général commandant les troupes allemandes d'opérations à Limoges la lettre dont ci-après l'essentiel :

« Les Forces Françaises de l'Intérieur de la région de Limoges entendent être considérées par vous, non comme francs-tireurs mais comme des forces armées régulières.

Elles ont fait prisonniers un certain nombre d'officiers, sous-officiers et soldats allemands. Elles ont l'intention, malgré les difficultés et les risques que cela représente pour elles, de les traiter comme des prisonniers de guerre... Mais leur attitude sera commandée par les ordres qui seront donnés à vos unités. Jusqu'ici les troupes allemandes ont fusillé des officiers, sous-officiers et soldats des FFI trouvés les armes à la main...

Si de pareils faits se renouvelaient, des ordres ont été donnés pour que tout prisonnier soit traité comme vous traiterez vous-mêmes les officiers, sous-officiers et soldats des Forces Françaises de l'Intérieur tombant entre vos mains...

Cette directive fut appliquée en Corrèze où le commandant Duret, officier d'active, fit fusiller deux soldats allemands et envoya les corps à leur unité. Nous avons eu un même écho dans d'autres régions.

Je n'ai pas oublié les marins allemands mais ce long détour était nécessaire pour comprendre ce qui va suivre. En Creuse, François a reçu, à son PC de Murat, copie de la lettre de Rivier. Il sait que son attitude du 7 a évité des représailles à Guéret mais aussi que des combattants sans uniforme ont été massacrés à Combeauvert par une compagnie de la division SS Das Reich, avant que le chef de bataillon Kampfe ne soit

informé des événements de Guéret, que des soldats en uniforme de l'École de la Garde ont été déportés, mais aussi qu'il y a eu, dans les départements voisins, des fusillés en divers lieux, 99 pendus à Tulle et de nombreux déportés sans oublier les 642 victimes civiles d'Oradour. Il ne détient pas alors de prisonniers militaires allemands, hors deux agents de la Reichbahn, pris à Guéret, qui s'occupent aux corvées de peluches et paraissent plutôt satisfaits de leur sort. Les parachutages, un moment différés ont repris le 23 juin et la mission interalliée Bergamote est tombée du ciel dans la nuit du 27 au 28.

Le sous-marin allemand U 188

C'est le 20 juin qu'est arrivé à sa base de Bordeaux, le sous-marin U 188, qui avait un moment été porté disparu en mission. Il est commandé par le Kapt-Lt Lüden assisté de l'officier technique Kapt-Lt Landfermann. (Le grade de ces officiers correspondrait chez nous à celui de lieutenant de vaisseau.) Le U 188 revient, avec une cargaison, de l'océan Indien via le cap de Bonne Espérance, plus précisément de la base japonaise de Pénang en Malaisie. Le premier est de relativement petite taille, blond, plutôt souriant, sinon sympathique. Le second est lui grand et brun, plus réservé. Il s'appuie pour marcher sur son camarade. Tout les deux sont titulaires de la Croix de fer, ce qui signifie qu'il sont des officiers confirmés, avec à leur palmarès de nombreux navires alliés coulés. Nous apprendrons plus tard que Landferman n'est pas l'officier technique du U 188 mais qu'il a été transféré, au large des îles du Cap Vert, d'un autre sous-marin parce que malade, un début de scorbut. Ces équipages passaient beaucoup de temps en mission, souvent en plongée, sans toujours être ravitaillés comme prévu.

Nous apprendrons aussi, un peu plus tard que Lüden est rappelé à Berlin par le grand amiral Doenitz, pour prendre la direction de l'École navale de Flensburg. En fonction de quoi il décide de gagner Paris par la route, des assurances lui ayant été données sur la sécurité du parcours, par un officier de la base manifestement bien mal informé de ce qui se passait alors dans le centre de la France. Les deux officiers, accompagnés de leurs ordonnances quittent Bordeaux le 24 au matin, dans un petit car Mercedes, avec deux chauffeurs et un civil pour toute protection. Leur itinéraire : Bordeaux, Périgueux, Brive, Eymoutiers, Bourgneuf, Guéret. Ils traversent sans difficultés apparentes, ce qui peut paraître surprenant, la Dordogne, puis la Corrèze après avoir été pointés à Brive, mais en arrivant en Creuse, ils sont pris en charge par le service de renseignement de Bourgneuf qui les suit à la trace, grâce à un réseau

très dense d'informateurs : postiers, instituteurs secrétaires de mairie, voire gendarmes. Il y a ce jour là, dans la ville, un commando de la 1^{ère} compagnie Franche qui revient d'opération : déraillement d'un train de marchandises sous le tunnel de Saint Sulpice Laurière (46 wagons qu'il faudra découper et sortir par morceaux durant deux près de deux semaines, et destruction du pont de Bessines sur la route nationale 20), mais le car fait halte devant l'école de garçons, avec des enfants dans la cour. Intéception impossible. Le car repart, sous surveillance rapprochée et s'engage, à la sortie de la ville, sur la route de Guéret. Il doit bientôt rebrousser chemin car le pont sur le Thaurion a été détruit. Il est attendu à l'épingle à cheveux que forme la route de Guéret avec celle d'Aubusson. L'épingle est tellement serrée qu'une roue avant du car tombe dans le fossé. C'est à ce moment que part une rafale de FM. Officiers, matelots et chauffeurs parviennent à quitter leur véhicule, protégés par le car immobilisé et gagnent la châtaigneraie voisine puis un roncier où ils se cachent jusqu'au soir et échappent aux recherches. Les chauffeurs et le civil, qui ont emporté la carte du secteur, sans doute la 72 Michelin,, quittent le groupe et parviennent à gagner Limoges où ils arrivent apparemment le 27 et donnent l'alerte. (Le KTB de l'EM 588 fait mention de leur arrivée dans le compte rendu du 28 mais il y a toujours un décalage d'une journée entre les faits et leur mention au KTB.) Nous apprendrons ultérieurement que l'annonce de la capture du car, avec les documents qu'il transportait, à provoqué un séisme au plus haut niveau du commandement de la marine, spécialement au niveau du chiffre. Les deux officiers et un matelot, plus ou moins affamés, sont capturés le 26 au matin, non sans résistance. Le second matelot qui s'était déchaussé dans le car avait fait connaissance, dans la châtaigneraie manifestement mal entretenue, avec les « plons » de l'année précédente (les bogues qui contiennent les châtaignes) et, incapable de marcher s'était rendu la veille. Un premier interrogatoire des officiers a lieu à Bourganeuf avant leur transfert au PC de Murat, suivi par le car et son contenu : une sorte de lourde caisse cubique d'environ 80cm de côté.

Les prisonniers et les archives du sous-marin.

Les prisonniers sont sobrement installés dans une grange, sous bonne surveillance. La caisse d'archives gagne une annexe du garage qui abrite ce qui n'est encore que le service « liaisons, transmissions, renseignements. » Elles vont être explorées par un réfugié, juif d'origine allemande, détaché du service des écoutes des communications téléphoniques de l'adversaire. Le 28 au matin, les officiers allemands à qui François a fait rendre leurs décorations retirées lors de leur capture, reçoivent la visite des officiers de la mission Bergamote parachutée dans la nuit sur le terrain « Pension. » Londres reçoit aussitôt des informations sur la prise et

spécialement sur l'intérêt des archives récupérées. Simple anecdote, je recevais dans les jours suivants la visite alternée du major britannique Forster venant me persuader que ces archives devaient revenir à la Royale Navy qui opère dans les eaux fréquentées par le sous-marin allemand, et celle du major américain Shannon qui tentait de me faire comprendre (il ne parlait pas le français et je comprenais bien mal l'anglais) que les dites archives devaient être attribuées à la marine américaine laquelle était la plus puissante flotte opérant dans le Pacifique. Le principal problème était de les transférer en Angleterre car elles étaient lourdes et encombrantes, trop lourdes et trop encombrantes pour être enlevées par Lysander. Par ailleurs, nous avions bien des terrains homologués pour des parachutages mais pas de terrains homologués pour des atterrissages. Le tri et l'exploitation se poursuivit donc à Murat, en attendant qu'une solution soit trouvée pour leur transport en Angleterre. Elles avaient d'ailleurs perdu une partie de leur intérêt dans la mesure où les marins de la base avaient donné l'alerte dès leur arrivée à Limoges. Elles furent enterrées lors de l'attaque du groupement Jesser et récupérées un peu plus tard pour être confiées au colonel Polygone, DMN Sud qui devait partir pour Londres du terrain de Thalamy en Corrèze mais la RAF refusa d'y poser un Hudson et Polygone partit sans les archives d'un terrain de la vallée de la Saône. Leur transfert fut assuré ultérieurement par les services anglais.

Le 29 ou le 30 les officiers furent séparés de leurs ordonnances et transférés au village proche de Cosnat qui abritait la 1^{ère} compagnie où un « logement » de fortune leur avait réservé. Peu confortable mais facile à surveiller. Petit détail, lors de leur arrivée à Murat, ils avaient demandé à prendre un bain, mais la baignoire était alors dans nos villages creusois un luxe inconnu. A Cosnat, ils ne disposaient pas davantage de l'eau courante ni d'un lavabo et de toilettes. Seul luxe, l'étang proche où, par beau temps, ils pouvaient se baigner avec les officiers de la compagnie, toujours sous surveillance de deux gardiens armés de mitraillettes. Autre satisfaction : la nourriture, correcte et abondante ce qui permit à l'officier malade de reprendre des forces. Il gardait, quand nous l'avons retrouvé, 42 ans plus tard, un souvenir particulier du camembert français. En guise de distraction les prisonniers pouvaient se promener dans le village, toujours sous surveillance évidemment, et l'officier français commandant la compagnie, qui dans le civil était professeur d'anglais, leur faisait écouter pour le bien de leur moral, les informations de la BBC, en anglais, langue qu'ils maîtrisaient parfaitement, les nouvelles de l'avance des armées soviétiques à l'est, les bombardements alliés sur l'Allemagne, et les succès des forces débarquées en Normandie.

Quelques échanges avec François, qui ne parlait pas anglais, auraient été effectués en latin car Lüden avait eu lui aussi une formation classique, mais le plus souvent ils se faisaient par le truchement d'interprètes juifs, d'origine allemande.

Dès le 7 juillet l'État-major de François est informé de la préparation, confirmée le 10, d'une opération de ratissage comme en ont connu le Puy de Dôme et le Cantal, qui doit concerner la Creuse, La Corrèze et la Haute Vienne, menée conjointement par les groupements Jesser et Ottenbacher. Par prudence, les officiers et leurs ordonnances sont évacués le 14 juillet vers un secteur plus à l'ouest, tenu par une unité de l'École de la Garde. L'attaque contre la Creuse est déclenchée le 16 et, sur dénonciation, le village de Cosnat où étaient détenus les officiers de marine est investi dans la nuit du 16 au 17. Dix maquisards sont tués mais les marins ne sont plus là. L'opération de ratissage se développe vers l'ouest, fait des morts au sein de l'École de la Garde. Un matelot est tué. Lüden et l'autre matelot auraient pu s'enfuir le 18, lors d'un combat, et se cacher avant de gagner Limoges où ils seraient arrivés le 24, en marchant de nuit seulement, et en se nourrissant de légumes crus : raves, pommes de terre, carottes qu'ils trouvent dans les champs. Le Cdt Landfermann se serait évadé à son tour un peu plus tard, de nuit, et serait arrivé à Limoges le 28, donc en moins de temps. Lüden fût, dès son arrivée, dirigé sur Clermont Ferrand puis sur l'Allemagne où il est attendu. Landfermann aurait suivi le même chemin avec quelques jours de décalage. J'utilise le conditionnel car toutes les sources ne concordent pas parfaitement.

40 ans plus tard.

Nous ne connaîtront leur sort que 40 ans plus tard. A l'origine de nos recherches un fait fortuit. La presse et la radio sont invitées certain jour à Cosnat pour entendre des « révélations » d'intérêt exceptionnel qui s'appuieraient sur un mystérieux rapport d'un prétendu auteur, parvenu à un prétendu historien auquel il n'était pas destiné. En fait, le mystérieux rapport, m'avait été remis, hors sa dernière partie non encore dactylographiée, fin octobre 1951, par le prétendu auteur qui m'avait seulement dit : « A l'occasion, vous lirez ça » sans apparemment lui apporter beaucoup d'importance. Je l'avais effectivement lu, mais il contenait tant d'erreurs grossières et son but, pour le moins méprisable, était si évident que je l'avais rangé sans autre considération.

Parmi les soit-disant « révélations » dûment enregistrées dont voici le texte intégral, celle d'une « lettre » écrite par les officiers de marine prisonniers en Creuse. Vous vous souvenez

de la missive du Colonel Rivier adressée au général commandant les forces d'occupations allemandes à Limoges dont je vous ai donné lecture François, détenteur des officiers de marine allemand leur a, le 28 juin, donc à Murat, appliqué la directive et demandé ou plus exactement imposé de rédiger, une lettre à leurs supérieurs disant qu'ils étaient prisonniers et convenablement traités comme tels, mais que si leurs compatriotes continuaient à fusiller les combattants des FFI, ils risquaient de subir le même sort. Cette lettre, adressée à la base de Bordeaux, fut postée le 30 juin à Guéret mais ne parvint à destination – les communications étaient alors difficiles – que le 7 juillet. Son contenu fut immédiatement transmis par téléphone au service concerné dont l'indicatif est G 2998, à l'état-major de la Kriegsmarine. La transcription de la communication qui figure dans les archives de la marine allemande à la cote 292, page 27. C'est un des documents qui, comme je vous l'ai dit ne m'appartient pas mais dont je vous donne cependant l'essentiel :

- Confirmation de leur statut (ils sont prisonniers écrivent-ils, « de l'armée française de Libération ») et traités comme tels, mais ils risquent d'être fusillés si leurs compatriotes continuent à fusiller des Combattants des FFI,

- Ils ont été informés de massacres par l'armée allemande de femmes et d'enfants. (Oradour)

La lettre se termine par : « Ces faits s'ils se sont effectivement produits ne correspondent pas aux idéaux de combat de l'officier allemand. »

La missive manuscrite fut évidemment transmise à Berlin où, avons-nous appris ultérieurement, elle ne serait parvenue que vers le 25 juillet.

De l'incompétence au mensonge.

Il a été raconté tout et n'importe quoi sur cette fameuse lettre. Le KTB de l'EMP 588, source habituelle de référence mais en la circonstance défailante, fait mention de deux lettres et d'un seul officier, ce qui aurait dû mettre en éveil l'attention de toute personne quelque peu informée car il y avait deux officiers et une seule lettre. Celle-ci, selon le prétendu rapport, n'aurait pas été écrite sur ordre mais « autorisée » par François et n'aurait pas été contrôlée. Elle aurait contenu des informations codées sur le lieu de détention, ce qui porte à s'interroger sur la connaissance des méthodes et moyens de chiffrage à l'époque. Par ailleurs elle avait été écrite à Murat où ils étaient arrivés les yeux bandés, n'avaient pas quitté leur grange et ne

pouvaient donc pas connaître leur lieu de détention. La chronologie est la base de toute recherche historique digne de ce nom. Cette fameuse « lettre » aurait été à l'origine des opérations conduites par « la division Das Reich commandée par le général Von Brodowsky », laquelle avait quitté le Limousin à partir du 12 juin et était le 28 en Normandie, aux ordres du général Lammerding et non de Von Brodowsky, qui était le chef de l'EMP 588 et dépendait à ce titre du MBF et non de l'OBW, abréviations dont l'accusateur (trice) et le prétendu « historien » qui prend le relais ne connaissaient manifestement pas le sens.

Nous avons conscience de la nature de ces errements et du caractère odieux de l'opération. Encore fallait-il pouvoir opposer les preuves des mensonges et calomnies. Sans doute avait-on pensé que nul ne chercherait à s'informer et ne parviendrait à apporter la preuve de l'imposture. C'était compter sans notre détermination et les moyens que peut en la circonstance mettre en oeuvre la recherche historique. Je vais donc vous en narrer le processus employé, très classique, et vous montrer que l'on ne peut pas impunément mentir sans risques.

A la recherche de la vérité.

1^{er} objectif : Connaître le sort des marins prisonniers et, dans l'affirmative, entrer en contact avec le ou les survivants. Solution adoptée : La voie officielle, en fait l'attaché militaire près l'ambassade d'Allemagne en France. Réaction positive : Un seul officier, le KapLt Landfermann, désormais Docteur-Ingénieur Landfermann est toujours vivant et on nous donne son adresse. Par précaution, j'utilise mon papier à lettres professionnel pour qu'il sache que ne dissimule rien de mon identité. Réponse rapide par laquelle il m'apprend la mort, peu après son retour, du KaptLt Lüden, survenue lors d'une projection dans un sous-marin : la pellicule s'était enflammée et avait provoqué un incendie. Nous échangeons plusieurs courriers, dans nos langues respectives, mon interprète étant une personne d'origine allemande. Au moment de la guerre, mon correspondant n'était apparemment pas nazi. Il avait été mobilisé très jeune, alors qu'il n'avait pas terminé ses études et il garde des séquelles, en matière de santé, du temps passé dans les sous-marins. Après la fin de la guerre, il reprend ses études et obtient le titre de Docteur-Ingénieur. Il a fait carrière dans l'industrie. Il est marié à une femme qui parle le français et a une fille professeur de français. Il passe souvent des vacances en France mais n'a jamais osé revenir sur son lieu de détention. Il ne garde pas un trop mauvais souvenir de son séjour, se rappelle surtout de la bonne nourriture mais, même s'il ne prononce pas le mot, il a gardé le sentiment d'avoir été arrêté par des « terroristes. »

2^{ème} objectif : savoir de la bouche du survivant ce qui s'était réellement passé à Murat et enregistrer ses réponses à nos questions. Je l'invite à revenir en Creuse et lui précise le nom des survivants avec lesquels il avait été en contact qu'il pourra rencontrer, à savoir, par ordre chronologique de ces contacts :

- Docteur Lacombe, alors encore étudiant, adjoint au médecin de la 1^{ère} compagnie Franche, qui connaissait assez d'allemand pour être le premier interprète.
- René Larnaud, professeur honoraire, présent lors du premier interrogatoire à Bourgneuf.
- Roger Peynot, Directeur-adjoint des télécommunications de la Creuse, responsable alors du service de renseignement qui avait été à l'origine de leur capture.
- Jean Michaud, professeur honoraire d'histoire, agrégé de l'université, qui avait été l'un de leurs geôliers à Murat,
- Roger Kuntz, officier d'active, alors lieutenant, Lt-colonel en retraite, qui était à l'époque adjoint au capitaine Robert commandant la 1^{ère} Cie à Cosnat.

La réponse, positive, laissait entrevoir sans l'exprimer ouvertement, sa surprise d'apprendre que les « terroristes » étaient devenus ce que je lui annonçais. Rendez-vous à l'hôtel de Saint Hilaire la Château, le plus proche de Cosnat. Il doit venir avec son épouse et, par courtoisie, nous décidons que de notre côté, des épouses seront aussi présentes. Notre interprète sera accompagnée de son mari et mon moi de mon fils. Il est entendu que nos échanges concernant son séjour seront enregistrés et qu'il disposera d'une cassette. Nous tenons à ce que les entretiens soient libres et courtois mais précis de part et d'autre.

Nous nous attendions à voir arriver une grosse Mercedes. Ce fut une Golf GTI, conduite par Madame. Nous nous attendions à voir descendre un grand Monsieur brun au visage fermé, ce fut un Monsieur, toujours grand, mais avec une abondante chevelure désormais toute blanche et un large sourire. L'entretien que nous avions minutieusement préparé dura 2 h 30, avec un double enregistrement (2 magnétophones.) La transcription, travail toujours minutieux et difficile, occupe deux cahiers d'écoliers. Elle ne révèle rien d'extraordinaire mais confirme les limites des mémoires humaines, sélectives et infidèles. Point essentiel : la lettre fut bien écrite sur ordre, dans le but évoqué. François était bien assisté d'interprètes juifs d'origine allemande. A Cosnat ils avaient découvert, mais en fin de séjour, donc bien après l'envoi de la lettre, leur lieu de résidence sur une carte postale placée dans une bible, appartenant à la propriétaire de la maison dans laquelle le capitaine Robert leur faisait écouter les informations de la BBC. De son séjour, le DR-Ing. Landfermann garde peu de souvenirs, sauf de la bonne

nourriture qui lui permit de reprendre des forces, avec une mention spéciale pour le camembert. Il se souvient des officiers de la mission interalliée mais peu des autres.

Le lendemain nous allons ensemble à Murat. Il ne reconnaît pas la grange des premiers jours de détention. A Cosnat ses souvenirs sont un peu plus précis mais il cherche en vain le local où ils couchaient. Il a été détruit. Nous lui expliquons ce qui s'est passé dans la nuit du 16 au 17 juillet. L'après-midi nous tentons, avec son aide, de reconstituer son parcours après l'évacuation de Cosnat et nous nous rendons dans une maison où il avait, avec ses gardiens, sans doute le 18 ou le 19, mangé et pris un peu de repos. Une dame âgée croit le reconnaître mais lui ne reconnaît ni les personnes ni les lieux. J'ai pu, au cours de ce périple m'entretenir avec son épouse. Elle m'a dit qu'il avait été physiquement très éprouvé par ses missions en sous-marin et confirmé qu'il en gardait des séquelles, des moments difficiles, des cauchemars.

Instant imprévu et particulièrement émouvant : Alors que nous étions à Cosnat, l'épouse s'était écartée du groupe pour aller parler avec une fermière. Elle est revenue avec des fleurs qu'elle avait aperçu dans le jardin, ce qui ne nous a pas paru surprenant. La surprise est venue lors qu'elle a fait arrêter les voitures devant le petit monument érigé à l'entrée de la route conduisant au village, devant le monument sur lequel, elle a déposé ses fleurs.

Nous avons continué à correspondre, puis nos courriers se sont espacés, en raison de nos problèmes de santé respectifs. Sa dernière lettre et ma réponse sont d'octobre 2001.

Une assistance imprévue

Nous savions ce que nous voulions savoir, c'est à dire la confirmation du mensonge contenu dans le prétendu rapport de 1951, exploité inconsidérément en 1885 par le prétendu historien. Le hasard nous a apporté un peu plus tard, un complément d'informations. J'ai reçu, un certain jour de 1996, une demande de rendez-vous d'une personne qui m'a dit avoir eu mes coordonnées par le Docteur Landfermann. Je l'ai reçu, en compagnie de mon camarade Michaud. Il nous a dit être un ancien officier de la marine français et mener depuis de nombreuses années déjà une recherche approfondie sur la base de Bordeaux, pendant la guerre, ses sous-marins et leurs missions. De par ses fonctions antérieures et ses relations il avait pu entrer en rapport avec des officiers de la marine allemande au plus haut niveau et accéder à toutes les archives qu'il souhaiter explorer. Il avait incidemment trouvé trace de l'aventure des officiers du U 188 en Creuse et rencontré le Docteur Landferman qui lui avait

fait part de nos propres recherches. Son objectif était bien plus vaste que le nôtre mais nous avons échangé quelques informations et un peu plus tard des documents qui provenaient de nos acquis respectifs, étant entendu que selon l'usage nous n'utiliserions ces documents qu'après parution des ouvrages que nous préparions chacun de notre côté. Parmi ceux qui nous ont été confiés, la transcription de la communication téléphonique de la fameuse lettre que j'ai évoqué et le rapport de 7 pages du Cdt Lüden remis, après son évasion, au général commandant du 66^{ème} corps à Clermont-Ferrand. Le voici. Il confirme la présence de deux interprètes juifs d'origine allemande mais curieusement ne fait pas mention de la fameuse lettre à laquelle il n'avait sans doute attaché plus d'importance qu'elle n'en méritait. Il évoque toutefois les points pour nous essentiels : « François nous déclara que nous serions traités en prisonniers de guerre » puis « nous fûmes menacés d'être fusillés dès qu'on apprendrait que les Allemands avaient fusillé des hommes appartenant aux FFI. » et enfin : « L'interrogatoire auquel nous fumes soumis, le Lt de vaisseau Landfermann et moi était dirigé par François lui-même ; il était assisté par deux interprètes juifs, émigrés d'Allemagne. »

Le rapport contient des informations sur l'arrestation, le séjour à Cosnat, l'évacuation et les conditions d'évasion, mais aussi des observations sur les activités des éléments de la 1^{ère} compagnie. Observations parfois pertinentes mais aussi parfois erronées dans le cas de simples déductions.

Notre camarade chercheur nous apprit aussi les particularités des sous-marins de la base de Bordeaux : plus longs, plus puissants et disposant d'un très long rayon d'action. Il nous précisa le but de leurs missions dans l'Océan Indien.

Epilogue

J'arrive au terme de mon exposé. Que retenir ? Essentiellement, me semble-t-il, 4 points :

1 – Le dossier est complet mais il ne contient pas de révélations exceptionnelles hors les objectifs des missions des sous-marins qui traduisent la gravité des problèmes auxquels était confrontée l'industrie allemande.

2 – Il est toujours ou presque possible d'établir ou rétablir la vérité sur un fait, lorsqu'on veut bien s'en donner la peine, étant précisé que la chance vient parfois récompenser la persévérance. Corollairement on ne peut pas dire ou écrire n'importe quoi.

3 – La guerre est toujours une chose terrible qui peut conduire à l'application de règles épouvantables, comme celle relevant de la loi du talion. Tu fusilles donc je fusille.

4 – L'espèce humaine, si elle est capable des pires choses en temps de guerre peut aussi, la paix revenue et le temps aidant, être capable de gestes d'humanité symboliques comme en témoignent les fleurs de Cosnat.

Cette note d'espérance sera le mot de la fin.